



# Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

## SOMMAIRE

### PAGE 1 :

Éditorial.

### PAGES 2 À 6 - ACTUALITÉS MUNICIPALES :

Du mouvement dans les effectifs municipaux,  
Soutien à la scolarité,  
Rappel sur le désherbage,  
Patrimoine stenaisien à l'honneur,  
Pass'Sport de l'État,  
Stenay Pass Sport et Culture,  
Rendez-vous CNI ou passeport en ligne,  
En bref & Flash Infos,  
État civil.

### PAGES 6 ET 7 - ÉVÈNEMENTS INCONTOURNABLES :

Rando cyclo du Ciel de Meuse,  
Journées du patrimoine 2023.

### PAGES 8 À 11 - VIE ASSOCIATIVE :

Centre Social et Culturel,  
Les Sathanay Marcheurs,  
Marché d'automne aux Jardins d'Armelle,  
7<sup>ème</sup> Fête du terroir,  
A.S. Stenay - Mouzay,  
Tennis-Club Stenay,  
Activités diverses et permanences,  
Génération Loisirs,  
École de musique,  
Espérance Basket,  
École de danse Isabelle STOUPIY.

### PAGES 12 À 14 - CULTURE :

Au Musée de la Bière,  
Atelier senteur aux Jardins d'Armelle,  
Visite Atelier-jardin Lalo Céram,  
Bibliothèque de Laneuville,  
Pèlerinage à Halles-sous-les-Côtes,  
Cinéma L'Autre Cité.

### PAGE 15 - SERVICES ET SANTÉ

### PAGE 16 - AGENDA

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN

Mairie de Stenay - 55700  
Tél. 03 29 80 30 31 - Fax 03 29 80 35 79  
Site Internet : [www.stenay.fr](http://www.stenay.fr)  
[mairie@stenay.fr](mailto:mairie@stenay.fr) ou [archives.municipales@stenay.fr](mailto:archives.municipales@stenay.fr)

Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'VERT

## ÉDITORIAL

La reprise de la papeterie de Stenay par ACCURSIA, annoncée fin juillet permet de se projeter vers un futur industriel à Stenay, des emplois sur place et une vraie valeur ajoutée.

L'attitude des salariés est saluée et a été exemplaire dans cette phase critique de recherche de repreneurs. Je souligne l'engagement à nos côtés de Monsieur le Préfet et des services de l'État, de la Région et du Département, des élus nationaux réunis dans un groupe de contact qui a accompagné les différents moments de cette période anxiogène.

Les travaux de déconstruction et de dépollution de la friche industrielle de la fonderie devraient quant à eux commencer d'ici la fin de cette année. Cela ne sera que la première phase de travaux sur cet espace à reconverter sur le temps long.

Les travaux du lotissement sont terminés, et ceux des mises en accessibilité des établissements recevant du public sont en préparation de commande.

Concernant la vie de nos services, Monsieur Pascal FISSON fait valoir ses droits à la retraite. Il a été un interlocuteur apprécié des élus, de ses collègues, des utilisateurs de nos équipements, et de nos concitoyens en général.

Monsieur David TOGNARINI, Directeur des Services, après neuf années de forte implication au service de notre collectivité poursuit sa carrière à Givet. Un bel engagement à nos côtés, avec une importante détermination et un grand sens du service public. Un interlocuteur de qualité qui a durablement façonné une organisation réactive, attentive et modernisée.

Nous recrutons Monsieur Alexandre MOLLON. Comme nous l'avons fait avec le recrutement de Monsieur TOGNARINI, il débute professionnellement après des études universitaires de Droit et une volonté de servir le secteur public.

Un temps d'immersion et d'adaptation seront indispensables, pour découvrir puis maîtriser l'étendue des missions qui associent un quotidien riche et complexe, et la conduite de projets au long cours.

Nous poursuivrons la conduite d'un service public de proximité et de qualité.

Bonne rentrée à toutes et tous.

**Stéphane PERRIN**

Maire de Stenay, Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Meuse

Pour le prochain bulletin couvrant novembre et décembre, pensez à envoyer vos articles avant le **15 octobre**.



### DU MOUVEMENT DANS LES EFFECTIFS MUNICIPAUX

L'année 2023 est particulièrement marquée par les changements au sein des effectifs municipaux :

● La fin du mois de mai a vu l'arrivée de Magali FORGET résidant à Villecloye. Embauchée en tant qu'agent d'accueil et chargée également des communications, du secrétariat, et de certains dossiers spécifiques. Elle sera par exemple agent coordonnateur du recensement général de la population qui aura lieu début 2024. Elle exerçait déjà le métier de secrétaire de mairie depuis 2021 sur le secteur de Montmédy après une carrière dans le privé.

● Laurence COLLIGNON nous a rejoint en juillet par voie de mutation, depuis la mairie de Longlaville, où elle occupait la fonction de responsable des finances. Fonctionnaire de grade rédacteur, Laurence sera en charge du pôle comptabilité/finances de notre Ville.

● Du côté des départs, Pascal FISSON fait valoir ses droits à la retraite en ce début du mois de septembre. Arrivé en 2010 en provenance de Thonon-les-Bains, Pascal a fait l'unanimité auprès de ses collègues, de la population, et s'est même impliqué dans la paysage associatif sportif local (AS Stenay-Mouzay) en raison de son pedigree. En effet, Monsieur FISSON a connu une carrière professionnelle dans le football durant les années 1980 à Nancy (ASNL) en Division 1 puis à Evian-Thonon en Division 2 avant d'intégrer la filière technique de la fonction publique territoriale. Au milieu de l'année 2015, il récupère également la charge de gestion des équipements municipaux d'envergure tels que la salle polyvalente et la

salle multiculturelle de L'Autre Cité. Pascal a fait preuve d'un grand dévouement dans cette tâche au service du bien de tous. Il s'apprête donc à quitter Stenay et de s'installer à Gondrecourt-le-Château. Bonne retraite Pascal !

● Départ d'envergure, David TOGNARINI, directeur général des services, part occuper cette charge dans ses Ardennes natales et plus précisément à Givet. Arrivé en septembre 2014, au sortir d'une première grande expérience professionnelle de quasiment deux ans chez GEDIS (51), Monsieur TOGNARINI, titulaire d'un Master en Droit des collectivités et administration des entreprises culturelles, s'est employé de suite à décrocher son concours d'attaché territorial et d'être titularisé. Par la suite, il n'a cessé d'apporter son professionnalisme et ses immenses compétences au service de la Ville de Stenay. Curieux, accessible et passionné, nul doute qu'il sera regretté des élus, des agents et des administrés qui perdent un interlocuteur de choix qui a su mener de grands projets pendant ses neuf années de présence et qui a fait preuve d'un dévouement sans faille. Nous lui souhaitons une belle et heureuse nouvelle aventure professionnelle remplie de projets. Bonne continuation Monsieur TOGNARINI.

● Monsieur Alexandre MOLLON nous rejoint début septembre pour occuper le poste de directeur. Originaire de la région de Luneville, il est Juriste de formation, et a orienté son parcours pour intégrer le service public, il occupera son premier poste. Une fonction à responsabilités dont il découvrira la vaste étendue des missions ■

### SOUTIEN À LA SCOLARITÉ, À LA DÉCOUVERTE ET À LA RÉUSSITE

**P**articipation aux voyages scolaires à l'étranger : Sans condition de ressources, pour les élèves résidant à Stenay, dans la limite de 300 €, de la 6ème à la 3ème pour un voyage scolaire dans un pays non francophone. Cette aide n'est mobilisable qu'une seule fois au cours du cycle scolaire collège.

**Récompense aux lauréats d'un diplôme avec mention :** La Ville octroie une prime à la réussite pour les élèves résidant à Stenay et qui réussissent leurs diplômes de fin de cycle avec :

● Bac général/technique/professionnel - mention Très Bien : 80 € ou mention Bien : 50 € ;

● CAP (pas BEP désormais intermédiaire vers bac pro) - note obtenue entre 16 et 20 : 80 € ;

● Brevet des collèges : 30 € pour une mention Très Bien, sous la forme de bons d'achats chez les commerçants locaux.

Nous félicitons les lauréats et appelons les personnes concernées à se faire connaître en Mairie, munies de leur relevé de notes, de justificatifs de domicile, d'identité et d'un RIB ■

### RAPPEL SUR LE DÉSHERBAGE

La commission Environnement rappelle que l'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Cette obligation s'applique jusqu'au fil d'eau (caniveau).

Même si les agents des espaces verts passent,

ceux-ci ne peuvent maintenir en permanence les 25 kilomètres de voie sans adventices, alors que l'utilisation des produits phyto est bannie et que fleurissent quotidiennement les sacs poubelles abandonnés.

Ce petit effort de cinq minutes de chacun permettrait aux agents de se concentrer sur les espaces publics non habités ou encore sur les

immeubles des personnes qui sont dans l'incapacité manifeste de le faire.

La Commune compte cependant sur le discernement de chacun, la réapparition courante

de certaines espèces spontanées comme le coquelicot en ville est encourageante et peut donner des idées quant à la maîtrise de cette végétation sauvage ■

## LE PATRIMOINE STENAISIEN MIS À L'HONNEUR À L'INTERNATIONAL

Les habitués qui fréquentent le lieu l'auront remarqué : deux grands tableaux placés sur le collatéral Nord de l'église Saint-Grégoire ont été retirés ! L'explication ici est toute simple : la Ville de Stenay les a prêtés au Musée National d'Histoire et d'Art (MNHA) de Luxembourg dans le cadre de l'exposition « D'histoires et d'art. Peindre au Luxembourg au XVIII<sup>e</sup> siècle » qui a se tiendra jusqu'au 28 janvier 2024.

Cette exposition repose sur des documents d'archives et une trentaine d'œuvres sélectionnées pour l'occasion. L'objectif est double : d'une part, rendre compte de la manière dont vivaient les peintres au duché de Luxembourg sous l'Ancien Régime et d'autre part, grâce à l'éclairage de sources gravées, donner à voir des tableaux emblématiques de l'époque réalisés par une dizaine de grands maîtres alors actifs sur le territoire. Elle est surtout le fruit des six années de recherche menées par Henri CARÈME dans le cadre d'un travail de doctorat en histoire de l'art. Soutenue en janvier 2023 à l'Université Catholique de Louvain (Belgique), cette thèse, publiée sous forme de catalogue d'exposition, se trouve désormais dûment valorisée dans le cadre d'une programmation muséale grand public.

classées au titre des Monuments Historiques depuis le dix décembre 1907.



Ainsi, c'est deux huiles sur toile datées de 1794 de grand format (220 x 120 cm) issues de cette série qui ont été empruntées par le MNHA à savoir *Moïse obtient la manne du ciel* et *Moïse frappe le rocher d'après Romanelli*. Cette dernière est d'ailleurs l'oeuvre retenue pour illustrer l'exposition sur les campagnes de communication du musée : affiches, dépliants, programmes et catalogue d'exposition. Fierté pour Stenay !



Pour ses travaux universitaires, Monsieur CARÈME a eu l'occasion de parcourir le Nord Meusien à de nombreuses occasions pour découvrir le patrimoine religieux pictural de nos églises. Il était venu en 2019 à Stenay pour étudier les toiles du Jean-Louis GILSON (1741-1809) dit Frère Abraham de l'abbaye d'Orval et notamment une série de huit tableaux représentant des scènes de l'Ancien Testament acquise par l'abbé LOMBAL, curé de Stenay entre 1814 et 1843, en fin d'année 1831 pour la somme de 500 francs afin de doter la nouvelle église Saint-Grégoire alors en pleine construction. Ces oeuvres exceptionnelles sont



C'est donc une grande satisfaction pour la municipalité de voir le patrimoine stenaïen s'exporter et s'exposer ainsi au plus grand nombre dans le cadre d'un évènement culturel majeur à l'étranger. Ces toiles n'avaient pas quitté l'église depuis 1953 lors d'une remise en état par les Beaux Arts ■



## PASS' SPORT DU MINISTÈRE DES SPORTS

### Le Pass'Sport qu'est-ce que c'est ?



Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes qui en sont le plus éloignés. Son ambition est de répondre à un enjeu de cohésion sociale et d'épanouissement des jeunes.

Il s'agit aussi d'un soutien au **secteur sportif** pour promouvoir la pratique sportive en réduisant le coût de l'inscription.

**C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable** avec d'autres dispositifs d'aides existants.

### Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires suivants :

- Les **jeunes de 6 à 17 ans** révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Les **jeunes de 6 à 19 ans** révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- Les **jeunes de 16 à 30 ans** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les **étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

### Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les **associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les **associations agréées JEP ou Sport** et les **structures du loisir sportif marchand**.

### Comment cela fonctionne ?



Les bénéficiaires ou leurs familles recevront par email, fin août 2023, un code individuel Pass'Sport. Ce code est à usage unique.

Les jeunes bénéficiaires et leurs familles, les structures et les partenaires pourront trouver, sur le **portail Pass'Sport**, une cartographie des structures éligibles intégrée au site permettra aux bénéficiaires de trouver le club et l'activité de leur choix.

Pour s'inscrire, le bénéficiaire présentera son code individuel Pass'Sport au club qui appliquera directement la déduction de 50 euros.

Le club saisira le code dans son espace LCA (LeCompteAsso) pour obtenir son remboursement. Si l'inscription est inférieure à 50 euros, le club ne sera pas tenu de rembourser la différence à la famille mais s'engagera à ce que celle-ci bénéficie au jeune (ex. : attribution d'un T-shirt du club, matériel nécessaire à la pratique, etc.).

Bénéficiaires comme structures seront en mesure d'obtenir de l'information et des réponses à leurs questions sur le **portail Pass'Sport [www.pass.sports.gouv.fr](http://www.pass.sports.gouv.fr)**.

**PASS' SPORT**  
revient pour la  
saison 2023-2024

**PASS' SPORT**

Portail PASS'SPORT sur

[www.pass.sports.gouv.fr](http://www.pass.sports.gouv.fr)

Vous y retrouverez vos codes et toutes les informations utiles au dispositif.



## STENAY PASS SPORT ET CULTURE 2023-24

La Municipalité de Stenay poursuit le dispositif pass sport et culture qui entend inciter et/ou faciliter l'accès à la pratique sportive et/ou éducative et/ou culturelle pour toutes les familles.

### Rappel dispositif

Tous les mineurs résidant à Stenay peuvent

prétendre bénéficier d'une prise en charge du paiement d'une licence/adhésion dans un club ou une association poursuivant ces motivations de manière formelle. Il s'agit d'un remboursement partiel de la cotisation à hauteur de :

- 50 € maximum par jeune issu d'un foyer éligible à l'allocation de rentrée scolaire,
- 40 € maximum par jeune issu d'un foyer non



éligible à l'allocation de rentrée scolaire,

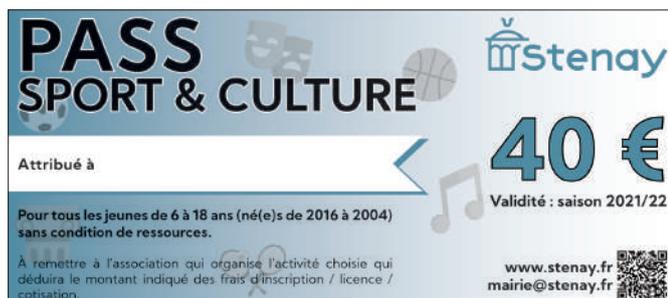
- 20 € maximum pour les moins de 6 ans.

Cette remise se présentera sous la forme de coupons à remettre à la structure adhérente, (avec copie du formulaire signé), valant minoration de la cotisation. La Ville verse directement le montant du coupon à l'association.

### Quelles associations ou clubs sont visés ?

La commune de Stenay se donne comme principe de financer toute adhésion à un club/association poursuivant de manière non équivoque une activité culturelle, éducative ou sportive (par sportive s'entend, association rattachée à une fédération agréée).

Sont exclues les activités purement loisirs (e-sport, jeux, pêche, chasse...)



Afin de préserver le tissu associatif local :

- L'adhésion à un club ou à une association basée hors territoire communal ne sera soutenue que si cette activité n'est pas proposée par une structure stenaïenne (pour toute structure présente en dehors du territoire communal une prise de contact au préalable avec la commune est préférable).
- Sans déroger au point précédent, le siège de la structure concernée par l'adhésion devra dans tous les cas être basé dans la limite du **territoire de la Codecom du Pays de Stenay et du Val Dunois**.

### Fonctionnement

- 1) Retrait du dossier (1 par enfant) en mairie ou sur [www.stenay.fr](http://www.stenay.fr) ;
- 2) Remplissage et retour mairie (physique ou par envoi à [mairie@stenay.fr](mailto:mairie@stenay.fr)) ;
- 3) Instruction du dossier et remise ou envoi du coupon + photocopie du formulaire (pour remise à la structure concernée) ;
- 4) Remise des coupons donnés par la mairie auprès de l'association/club partenaire avec copie du formulaire pour paiement de l'adhésion soustraite du montant des coupons remis ■

### ATTENTION, rappel important !

Le dispositif d'aide municipale intervient **en complément du dispositif national « Pass' Sport »** (présenté en page 1 de ce numéro du bulletin municipal) à hauteur maximum du montant de la cotisation.

Pour les publics éligibles inscrits dans des structures éligibles, la Ville ne financera pas à la place de l'État.

#### Exemple :

Un enfant résidant à Stenay, né entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017, bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire verra sa licence de club sportif de 75 € pris en charge selon les aides suivantes :

- montant de 50 € subventionné via le Pass'Sport national,
- complément de 25 € subventionné via le Pass sport et culture de la Ville de Stenay.

Une question particulière ou besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à interroger le secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture ou par téléphone au 03 29 80 30 31.

## VOS RENDEZ-VOUS CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN LIGNE

Dans l'attente du raccordement de notre solution au réseau national et de la finalisation du nouveau site de la commune, nous vous proposons l'utilisation de notre outil de prise de rendez-vous en ligne dès aujourd'hui :

<https://www.rdv-cni.fr/formulaire-etapes/?etape=1&mairie=623>

Les avantages de cette solution sont les suivants :

- Plus de souplesse dans la prise de rendez-vous et donc plus de temps dédié aux rendez-vous eux même.

- La possibilité de réserver/ modifier sa demande 24h/24 et 7j/7

- Mise en place de créneaux exceptionnels en ligne, lorsque les délais de rendez-vous s'allongent.

- L'outil vous guide pas à pas dans votre démarche afin de s'assurer que tout soit opérationnel le jour-J. Il est précisé que cette solution s'ajoute aux

modalités existantes, il reste possible de prendre rendez-vous par téléphone ou encore directement en mairie ■





## EN BREF

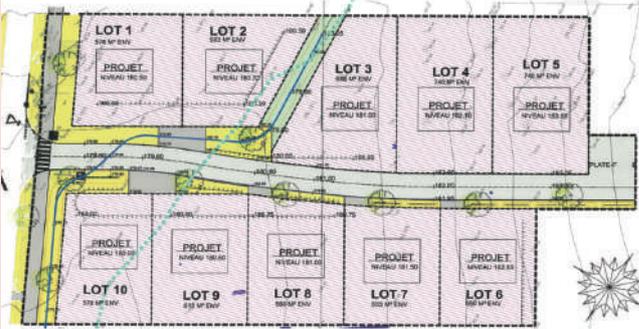
■ **Gendarmerie.** Du neuf à la brigade de gendarmerie locale qui vient de se doter de VTT pour patrouiller dans Stenay. Cette démarche qui a surpris bon nombre d'habitants permet de renforcer indéniablement les liens de proximité auprès de la population comme en témoigne ce cliché symbole du bon vivre au sein de la commune.



## FLASH INFOS

**Lotissement Les Vergers**  
Tranche n°1





**10 lots de 550 à 750 m<sup>2</sup>**  
**45 € ttc le m<sup>2</sup>**  
**Infos en mairie au 03.29.80.30.31 ou**  
**mairie@stenay.fr**

## ÉTAT CIVIL :

**NAISSANCE :** Kyle BURTEAUX, Liam BOIZARD.

**MARIAGE :** Christopher HUARD et Elodie DAVENNE ; Grégory CAILLEUX et Mélisa ADROVIC ; Julien POSTAL et Amandine NANIN ; Michel BERNARD et Lenny GOEDERT.

**DÉCÈS :** Thérèse SEILER veuve BURGUN ; Denise BOUTELLE veuve FRANÇOIS ; Jeannine DUSSART veuve PEROTIN ; Olivia TREVISANUT veuve TRODOUX ; Michel FÉRON ; Ambre KUHNERT ; François NOGA.



## Évènements Incontournables

## CYCLOS DU CIEL DE MEUSE

Rando cyclo à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Après le succès rencontré l'année passée, l'association des Cyclos du Ciel de Meuse organise sa **2<sup>nde</sup> édition de la Rando du Ciel de Meuse qui se déroulera durant le week-end des 16 et 17 septembre.**

Venez découvrir ou redécouvrir les paysages vallonnés, verdoyants, les points de vue remarquables et chargés d'histoire de notre région.

■ **Le samedi 16 septembre :** Départ et arrivée à la Taverne du Musée de la Bière à partir de 7h30 et jusque 15h. Parcours proposés :

- 32 km (parcours familial) ;
- 63 km, dénivelé + 493 m, inscriptions jusque 14h ;
- 95 km, dénivelé + 1102 m, inscriptions jusque 12h ;
- 158 km, dénivelé + 1878 m, inscriptions jusque 11h.

■ **Le dimanche 17 septembre :** Départ et arrivée à la Taverne du Musée de la Bière à partir de 7h30 et jusque 12h. Parcours proposés :

- 32 km (parcours familial) ;
- 80 km, dénivelé + 927 m.

**Autres activités :** randonnée pédestre accompagnée, découverte de l'avifaune avec la LPO locale, sortie patrimoine guidée.

Renseignements par mail auprès de François SCHENINI, président, à [francois.schenini@wanadoo.fr](mailto:francois.schenini@wanadoo.fr) et Thierry FREYTAG, secrétaire, à [cycloscieldemeuse@gmail.com](mailto:cycloscieldemeuse@gmail.com)

Inscriptions sur [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr) (tarif : licencié : 5 € et non-licencié : 7 €) et sur place (licencié : 10 € et non-licencié : 12 €) ■

# 40<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les JEP auront lieu les 15, 16 et 17 septembre 2023 sur le thème « Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport ».

L'Office de Tourisme du Pays de Stenay et du Val Dunois, nouvellement nommé Monts et Vallées de Meuse, réalise à nouveau un programme commun des animations en collaboration avec ses homologues du Pays de Montmédy et des Portes du Luxembourg, dans le cadre des actions de promotion touristique menées avec le Syndicat Synergie Ardennes-Meuse.

**Au regard du vaste programme, seules les animations pour le territoire du Pays de Stenay et du Val Dunois sont référencées ici.**

Le programme complet sera disponible à l'Office de tourisme ou sur Internet : <https://openagenda.com/jep-2023-grand-est?lang=fr>

## Vendredi 15 et samedi 16 septembre

● **Mont-Devant-Sassey à 21h30** : Spectacle historique nocturne aux flambeaux de l'église Notre-Dame de l'Assomption. Informations au 06 43 15 00 80.

### Samedi 16 septembre

● **Stenay de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h** : Découverte des plantes et leurs usages dans le jardin du Musée de la Bière. Informations au 03 29 80 67 78 et [musee.biere@meuse.fr](mailto:musee.biere@meuse.fr).

● **Stenay à 15h** : Visite guidée « L'art des brasseries » au Musée de la Bière. Informations au 03 29 80 67 78 et [musee.biere@meuse.fr](mailto:musee.biere@meuse.fr).

### Dimanche 17 septembre

● **Dun-sur-Meuse de 10h à 18h** : Exposition et visites guidées de la centrale hydroélectrique. Rendez-vous à la salle polyvalente. Informations au 03 29 80 90 55.

● **Murvaux de 10h à 17h** : Visite libre de la Maison Vigneronne et animations artisanales proposées par Ciel d'Art. Informations au 06 76 49 37 32.

● **Murvaux de 10h à 17h** : Coup de projecteur sur quelques événements historiques de Murvaux, exposition et commentaires de Francine Saint-Ramond, docteure en Histoire, à l'église paroissiale. Informations au 03 29 84 50 47 ou à [archives.municipales@stenay.fr](mailto:archives.municipales@stenay.fr).

● **Stenay à 14h30, 15h et 17h15** : Visite guidée du cinéma et ses coulisses à L'Autre Cité. Informations au 07 49 79 26 45 et [lautre cite@stenay.fr](mailto:lautre cite@stenay.fr).

● **Stenay à 15h** : Visite guidée « La Lorraine, pays de la bière ? » au Musée de la Bière. Informations au 03 29 80 67 78 et [musee.biere@meuse.fr](mailto:musee.biere@meuse.fr).

## Samedi 16 et dimanche 17 septembre

● **Briulles-sur-Meuse de 10h à 12h et de 14h à**

**16h** : Visite guidée extérieure de la résidence des Prémontrés et de ses jardins par son propriétaire, Monsieur Couleuvre. Informations au 06 48 06 08 59.

● **Cléry-le-Petit de 12h à 19h** : Visite libre de l'église Saint-Vincent. Informations au 03 29 80 97 31 et [marie\\_jean@orange.fr](mailto:marie_jean@orange.fr).

● **Doulcon de 14h à 17h** : Visite de la Maison de l'histoire et de l'exposition sur les camps de concentration. Informations au 03 29 80 95 39.

● **Dun-sur-Meuse de 10h à 18h** : Visite libre ou guidée de l'église Notre-Dame de Bonne-Garde. Informations au 03 29 80 90 55.

● **Liny-devant-Dun de 14h à 18h** : Visite libre de l'église Saint-Julien et son clocher, avec exposition sur la vie du village d'hier à aujourd'hui. Informations au 06 11 18 70 48.

● **Mont-devant-Sassey de 10h à 18h** : Visites guidées en continu par une historienne de l'art spécialiste et par les Jeunes Ambassadeurs du Patrimoine de l'église Notre-Dame de l'Assomption. Informations au 06 43 15 00 80.

● **Mouzay de 9h à 12h** : Balade guidée à la découverte de la nature et des oiseaux de la Vallée de la Meuse classée Natura 2000 par Dominique LANDRAGIN, proposée dans le cadre de la Rando du Ciel de Meuse. Rendez-vous au Pont des Poteaux à la sortie de Mouzay en direction de Dun. Informations au 06 83 29 25 47.

● **Stenay de 7h30 à 17h30** : Seconde édition de la Rando du Ciel de Meuse organisée par les Cyclos du Ciel de Meuse au départ de la Taverne du Musée de la Bière. Informations par mail à [francois.schenini@wanadoo.fr](mailto:francois.schenini@wanadoo.fr) ou à [cycloscieldemeuse@gmail.com](mailto:cycloscieldemeuse@gmail.com)

● **Stenay à 10h** : Visite découverte de Stenay, lieux insolites et méconnus, par Nicolas LEMMER, dans le cadre de la Rando du Ciel de Meuse. Informations au 03 29 84 50 47 ou à [archives.municipales@stenay.fr](mailto:archives.municipales@stenay.fr)

● **Stenay de 10h à 18h** : Atelier des senteurs aux Jardins d'Armelle avec Armelle GUÉRIN. Informations au 03 29 80 38 75.

● **Stenay de 10h à 18h** : Visite découverte du jardin et de l'atelier de poterie et céramique Lalo Céram de Laurence GUILLARD. Informations au 06 51 31 23 41.

● **Stenay de 10h à 18h** : Exposition éphémère « Bière, sport et publicité : un podium gagnant » au Musée de la Bière. Informations au 03 29 80 67 78 et [musee.biere@meuse.fr](mailto:musee.biere@meuse.fr).

● **Stenay de 10h à 12h et de 14h à 18h** : Spectacle interactif et participatif « Contes autour du chaudron » dans le jardin du Musée de la Bière par Valérie LOESCHER, conteuse. Informations au 03 29 80 67 78 et [musee.biere@meuse.fr](mailto:musee.biere@meuse.fr).

● **Stenay de 16h à 16h30** : Visite guidée « Dans la peau d'un prisonnier de guerre » au Musée de la Bière. Informations et réservations au 03 29 80 67 78 et [musee.biere@meuse.fr](mailto:musee.biere@meuse.fr).



## CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le Centre Social et Culturel contribue à l'animation de la vie sociale du territoire de la Codecom du pays de Stenay et du Val Dunois. Il œuvre, promeut, se mobilise, pour que chaque enfant, chaque habitant puisse avoir accès à des activités de qualité.



**Pour cette rentrée 2023, le Centre Social et Culturel ouvre ses portes à partir du lundi 4 septembre.** Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

■ **Accueil des enfants dès le mercredi 6 septembre** pour les activités périscolaires des plans mercredis. Pour cette première période de sept mercredis (du 6 septembre au 18 octobre) les enfants, âgés de 4 à 11 ans, créeront la rentrée par le biais d'activités manuelles. Vous êtes intéressés ? L'inscription se fait à la période (période=semaines entre chaque vacances) en journée complète ou en demi-journée. Tarif selon Quotient Familial.

■ **À partir du lundi 18 septembre, reprise de nos autres activités :**

● Atelier créatif : lundi de 14h à 17h (reprise le 18/09) ;

● Atelier dentelle aux fuseaux : jeudi de 14h à 17h (reprise le 21/09) ;

● Atelier couture : vendredi de 14h à 17h (reprise le 22/09) ;

● Marche chaque jeudi dès 13h30 : départ depuis le parking du Musée de la Bière (demandez le planning au secrétariat) ;

● Ateliers culinaires partagés : mardi de 10h à 13h30 ;

● Des ateliers informatiques tout niveau, tout âge.

■ En partenariat avec la Mutualité Française et Harmonie mutuelle, nous mettons en place **une action de prévention intitulée « chez moi je dis stop au polluants »** : création de produits ménagers, recettes anti-gaspillage... **Ces ateliers sont innovants et gratuits. Ils se dérouleront, au centre Social et Culturel de Stenay (Parc de la Forge) les mardis 19 septembre ainsi que les 3, 10 et 17 octobre 2023.** Inscription requise.

● **Conférence sur la gestion du stress avec Brain'up** le 12 octobre à 14h à la salle multiculturelle L'Autre Cité de Stenay. Cette conférence sera suivie de 4 ateliers : mardi 7 novembre de 14h à 16h, mardi 14 novembre de 14h à 16h, mardi 21 novembre de 14h à 16h et mardi 28 novembre de 14h à 16h.

■ **Atelier Parents/Enfants :** Rendez-vous le 18 octobre de 14h à 16h, au Centre Social pour un après-midi relaxation. Au programme : réflexologie. Pour rappel, cette rencontre est gratuite et permet de partager un moment privilégié avec son enfant ou petit-enfant loin de la maison. Inscription obligatoire car les places sont limitées.

■ **Boutique solidaire :** réouverture le lundi 04/09.

■ **Vacances d'octobre :** Inscriptions ouvertes dès la rentrée ! Accueil du 23 au 27 octobre sur Stenay (enfants de 3 ans et demi à 13 ans) et sur Dun (enfants de 3 ans et demi à 11 ans). Thème : contes et légendes. Accueil du 30 octobre au 3 novembre sur Stenay pour les enfants de 3 ans et demi à 11 ans et pour les adolescents de 12 à 17 ans 4 jours sur le thème d'Halloween. Tarif selon QF.

■ **Nouveauté de la rentrée pour les plus de 60 ans :**

● Séances de sophrologie, des mots pour se relaxer ;

● Atelier sur le sommeil, mieux le comprendre et l'améliorer ;

● Remise à niveau du code de la route pour plus de sérénité au volant,

● Séance de réflexologie pour mieux gérer son stress et améliorer sa qualité de vie ;

● Atelier gestes et posture afin de mieux se tenir et s'entretenir ;

**Pour rappel, la participation aux divers ateliers nécessite une adhésion annuelle (15 € par an et par famille).** Certains ateliers ne nécessitent pas de participation financière supplémentaire (marche, atelier créatif, couture, dentelle aux fuseaux).

Contact : Centre Social et Culturel de Stenay (22 rue du Moulin). Téléphone au 03 29 80 39 08.

Mail : [csc.stenay@orange.fr](mailto:csc.stenay@orange.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/fjstenay>

Site Internet : <https://stenay.centres-sociaux.fr> ■

## LES SATHANAY MARCHEURS

Programme des marches pour la rentrée.

Le club de marche, Les Sathanay Marcheurs, se donne rendez-vous tous les jeudis (sauf juillet et août) à 13h25 sur le parking du Musée de la Bière pour une marche (deux parcours sont proposés : grande marche au rythme soutenu et petite marche au rythme plus modéré).

Départ à 13h30 en covoiturage afin de se rendre sur le lieu de la marche où elle débutera à 14h précises. Le petit plus, quelques marches pourront être culturelles ou avec un regard sur la nature. Programme des marches à venir :

■ **Jeudi 7 septembre : Nouart.**

- **Jeudi 14 septembre : Juvigny-sur-Loison.**
- **Jeudi 21 septembre : Fontaines-Saint-Clair.**
- **Jeudi 28 septembre : Autreville-Saint-Lambert.**
- **Jeudi 5 octobre : Laneuville-sur-Meuse.**
- **Jeudi 12 octobre : Quincy-Landécourt.**
- **Jeudi 19 octobre : Brandeville.**
- **Jeudi 26 octobre : Brouennes**

Pour tout renseignement, contacter Marie-Suzanne LA MARLÉ par téléphone au 03 29 80 28 58, Jean-Claude DISCOURS au 06 24 36 63 20, ou le Centre Social et Culturel au 03 29 80 39 08 ■

## MARCHÉ D'AUTOMNE AUX JARDINS D'ARMELLE

La manifestation consacrée à l'arrivée de la saison automnale aura lieu le samedi 14 octobre de 14h à 19h au 7 rue du Clos.

L'association Les Jardins d'Armelle organise son incontournable **marché d'automne le samedi 14 octobre durant tout l'après-midi.**

Au travers de nombreux stands, les visiteurs pourront découvrir artisans et artistes, des producteurs commerçants locaux, des jeux et des animations, notamment avec la présence de Vanessa PIERSON et son accordéon pour animer

musicalement, mais aussi un atelier méditation bien être avec Mylène FRIGNET et son mari. Des visites du jardin à destination des adultes et des enfants sont aussi prévus sur place tout comme une petite restauration avec gaufres, café, jus de fruits... Renseignements complémentaires par téléphone au 03 29 80 38 75 ou par mail : [armelle.guerin124@orange.fr](mailto:armelle.guerin124@orange.fr) ■

## 7ÈME FÊTE DU TERROIR AVEC L'OT

Du 24 septembre au 14 novembre, la 7<sup>ème</sup> Fête du Terroir des Stations Vertes est la célébration nationale du terroir et des produits locaux caractéristiques de cette saison aux couleurs et aux saveurs uniques !

Dans le cadre de la Fête du Terroir et du label Station Verte, l'Office de Tourisme recherche actuellement des partenaires locaux pour organiser des ateliers, des visites ou des sorties avec eux, selon leurs disponibilités (une ou deux dates entre le 24 septembre et le 14 novembre). « L'idée serait de faire un ou plusieurs circuits pour découvrir ou visiter des lieux, par exemple la visite d'un artisan, d'un élevage, d'une fromagerie... pour finir par une dégustation », explique Laurence Guillard, référente du label et

chargée de développement touristique au sein de l'office de tourisme.

Vous êtes artisan, éleveur, producteur, cuisinier, passionné de champignons, de flore locale, de chasse, de pêche... dans le Pays de Stenay et du Val dunois ? Vous souhaitez transmettre votre savoir-faire ? Alors n'hésitez pas à contacter l'Office de tourisme pour participer à cet événement, au 03 29 80 64 22 ou [developpement@montsetvalleesdemeuse.com](mailto:developpement@montsetvalleesdemeuse.com) ■

## ASSOCIATION SPORTIVE STENAY-MOUZAY

C'est l'heure de débiter une nouvelle saison.

Le club recrute pour la saison 2023-2024 dans toutes les catégories d'âge, du U7 (2017-2018) à U18 (2006 à 2008) mais également les U18 féminines ainsi que pour l'équipe seniors (à partir de 2005) sans oublier non plus dirigeants et arbitres ô combien précieux dans la vie d'un club sportif. Pour l'enregistrement des licences, merci d'envoyer un mail sur la boîte du club à l'adresse suivante : [stenaymouzay.as@meuse.lgef.fr](mailto:stenaymouzay.as@meuse.lgef.fr) en précisant vos nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, adresse mail valide.

Vous recevrez un mail de la FFF permettant de vous inscrire avec la possibilité de payer en ligne (sauf si vous pouvez bénéficier de réductions comem Pass Sport, le Pass sport et culture de la Ville de Stenay, MSA, ANCV...) après validation du formulaire. Tarif des licences : 80 € pour les U18 et seniors, 60 € pour les catégories U7 à U15 ainsi que les féminines et 40 € pour les vétérans. Informations complémentaires et contact par téléphone au 06 82 79 25 02 ou sur la page Facebook : AS Stenay Mouzay ■



## TENNIS-CLUB STENAY

C'est la rentrée et la reprise des activités pour le club de tennis.

### MERCI !

Nos bénévoles ont magnifiquement assuré lors de la 5<sup>ème</sup> édition du tournoi estival du Pays de Stenay et du Val Dunois !

Ils ont pris des permanences sur 5 semaines, week-end compris, pour accueillir les 155 participants. Ils ont tenu le bar, fait les courses, réapprovisionné les frigos, ont trié et géré les déchets, sans oublier la vaisselle et le petit coup de balai. Pour les soirées à thème, ils ont préparé leurs spécialités culinaires qui ont agrémenté les barbecues.

Il nous semblait normal de les mettre à l'honneur, et de les remercier ici chaleureusement car, sans eux, rien ne serait possible.



### LES RÉSULTATS DES FINALES DU TOURNOI

En simple dames, c'est la locale Mélanie Tramecourt 15/3 qui perfe face à la rémoise Laura Buquet 15/1.

En simple messieurs, Maxime Besson du TC Vandoeuvre, 15, s'impose face à Luc Terrières du TC Figeac, 15/1.

En double mixte, les stenaysiens Sophie Lecrique 15/4 et Jérôme Van Steckelman 15/2 sont victorieux pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, ils étaient opposés à Mélanie Tramecourt 15/3, associée à James Samuel d'Entrange, 30/1.

Félicitations à tous les participants, ils ont permis une 5<sup>ème</sup> édition du tournoi plus que réussie.

Merci aux stenaysiens qui ont porté haut les couleurs du club en se déplaçant tout au long de l'été dans les clubs avoisinants : le Grand Verdun, Nouzonville, ASPTT Charleville, Carignan, et Mouzon actuellement. Sans oublier l'international avec le Royal Tennis Club de Bouillon.



### LA NOUVELLE SAISON

Des infrastructures récentes et bien entretenues, de bons résultats en compétition, ainsi qu'un lien fort entre les adhérents font du TC Stenay un club dynamique et attrayant.

L'accent est mis, cette saison encore, sur l'école de tennis pour les jeunes adhérents dès 6 ans.

Concernant les adultes, différentes possibilités sont proposées. Se rapprocher d'Elodie Watrin via le mail : [tcstenay55@gmail.com](mailto:tcstenay55@gmail.com), ou Sophie Lecrique sur l'application *Messenger* ■



## ACTIVITÉS DIVERSES ET PERMANENCES

■ **BIBLIOTHÈQUE CULTURE E(S)T LIEN** Les lundi 14h30-16h30, mardi 14h-18h30, mercredi 13h30-18h, vendredi 9h30-11h30 et 18h30-21h, samedi 10h-12h et 13h30-18h. Ouverture un dimanche sur deux de 15h à 17h. Entrée et consultation libre sur place. (Tél. : 03 29 83 62 67 ou mail : [bibliostenay@orange.fr](mailto:bibliostenay@orange.fr))

■ **CERCLE PHILATÉLIQUE** (1<sup>er</sup> étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06 81 92 25 10) **Réunion mensuelle** chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois à partir de 14h. **Permanence sur rendez-vous** chaque dernier samedi du mois.

■ **OFFICE DE TOURISME** (Doulcon) Tél. : 03 29 80 64 22. Mail : [bonjour@montsetvalleesdemeuse.com](mailto:bonjour@montsetvalleesdemeuse.com) Du lundi au dimanche (sauf dimanche matin) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

■ **MESSE Dimanche 23 septembre** à 10h30 en l'église Saint-Grégoire. **Pas de date fixée pour octobre.**

■ **SECOURS CATHOLIQUE** Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes en difficulté, jardin partagé (03 29 86 96 43 et

[meusemoselle@secours-catholique.org](mailto:meusemoselle@secours-catholique.org)).

■ **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.

■ **PERMANENCE DU MAIRE** Le samedi 9h30 – 11h30 (sur rendez-vous uniquement).

■ **LES ROBINSONS** Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois **marche de 10 km** ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03 29 80 65 23).

■ **L.P.O.** Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) **sortie ornithologique** de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06 83 29 25 47).

■ **LES P'TITS PANIERS** Commandes **du 26/08 au 1<sup>er</sup>, du 9 au 15 et du 23 au 29 septembre, puis du 7 au 13 et du 21 au 27 octobre.** Livraisons : **les 5 et 19 septembre, les 3, 17 et 31 octobre** à la Taverne du Musée de la Bière de 18h15 à 19h15. [www.lesptitspaniersstenay.com](http://www.lesptitspaniersstenay.com)

## GÉNÉRATIONS LOISIRS

Reprise des activités chaque jeudi à partir du jeudi 7 septembre.

Le club rouvre ses portes. Il est ouvert à toutes les tranches d'âge. Et cette rentrée sera marquée par plusieurs animations :

■ **Jeudi 28 septembre** : Journée avec Plus Belle la Vie sur le thème « Foire aux bonnes affaires » à partir de 9h15 au club.

■ **Dimanche 8 octobre** : Thé dansant animé par l'Orchestre Stan (8 musiciens) à partir de 13h30 à la salle des fêtes. Le prix est fixé à 15 € par personne avec une boisson comprise. Possibilité de terminer la soirée avec un repas : assiette surprise et dessert, pour

15 € (boissons non comprises) par personne. N'hésitez pas à convier vos amis pour cette animation !

■ **Lundi 16 octobre** : Concours de belote.

Enfin, le club organisera des **sessions de remise à niveau du permis de conduire** durant la seconde quinzaine d'octobre. Les dates sont à fixer.

Renseignements et inscriptions obligatoires pour ces événements auprès de Jean-Pierre Goffin au 03 29 80 46 50 ou au local du club, résidence Vauban, le jeudi après-midi ■



## ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique fait sa rentrée.

Les inscriptions se dérouleront **les jeudi 14 et vendredi 15 septembre de 17h à 19h à l'École de Musique** au 23 rue Chanzy.

Les activités pour l'année sont variées avec formation musicale – éveil musical (à partir de 5 ans) ; formation musicale pour adultes débutants ; classe de chant pour adultes ; orchestre avec notamment des cours individuels pour de nombreux instruments (piano, trompette, accordéon, guitare, violon, clarinette, flûte,

percussions, batterie, saxophone) mais aussi atelier guitare moderne et accompagnement ; atelier de diction et théâtre (enfants) ; chorale d'enfants.

Le règlement annuel sera demandé pour valider l'inscription.

Merci de vous munir de 3 chèques (encaissés chaque trimestre) ou d'espèce.

Plus de renseignements par téléphone au 07 81 33 47 30 ou au 06 52 05 39 39 ■

## ESPÉRANCE BASKET

Informations pratiques pour la reprise de la saison 2023/2024.

La nouvelle saison débute avec le retour des entraînements qui auront lieu **à partir du mercredi 6 septembre dès 16h30 à la salle polyvalente**. Planning de l'année :

■ **Lundi** : 17h15 à 18h15 pour les U9 et U11 ; 18h15 à 19h15 pour les U13 ; 19h15 à 20h15 pour les U15 ; 20h15–21h45 pour séniors loisir.

■ **Mercredi** : 16h30 à 17h30 pour les U7 (salle de gym) et les U9–U11 ; 17h30 à 18h30 pour les U13 ; 18h30 à 19h30 pour les U17 ; 19h30 à 20h30 pour les U15 ; 20h30 à 22h pour les séniors.

■ **Vendredi** : 19h à 20h30 pour les U17 ; 20h30 à 22h pour les séniors.

■ **Tranches d'âge et tarifs** : sénior loisir (75€) ; U18 et + (110€) ; U17 (100€) ; U15 (90€) ; U13 (85€) ; U11

et U9 (80€) ; U7 (70€). Licence dirigeant : offert.

Facilités de paiement en plusieurs fois et réductions pour les licenciés d'une même famille.

Les renouvellements de licence et première inscription se font exclusivement par Internet. Il

faudra demander au club un lien pour pouvoir s'inscrire et le club validera la licence après paiement (sans paiement pas de licence donc pas de matchs...). Le club vous remettra la charte du basketteur ainsi que le règlement du club.

Les licences seront à faire avant le 1<sup>er</sup> octobre. Tous les entraînements sont effectués par Bertrand KOLOSA, entraîneur du club diplômé du DEJEPS basketball, BE1 basketball et DEFB. Renseignements par téléphone au 06 80 27 54 87 ■

## ÉCOLE DE DANSE ISABELLE STOUPLY

Reprise des cours de danse à Stenay

À vis aux amateurs de danse classique, modern'jazz ou encore de danses de salon qu'elles soient latines ou plus standards, **l'école de danse d'Isabelle STOUPY reprend les cours tous les lundis à partir du 4 septembre** selon les horaires suivants :

■ **17h15** : enfants à partir de 4 ans ;

■ **18h30** : enfants à partir de 8 ans ;

■ **19h30** : adolescents ;

■ **20h30** : adultes pour danses de salon.

Ces séances ont lieu à la salle du 1<sup>er</sup> étage du gymnase municipal, place du Colonel Étienne.

Plus de renseignements sur place à l'occasion des cours ou par téléphone au 06 12 74 28 97 ■



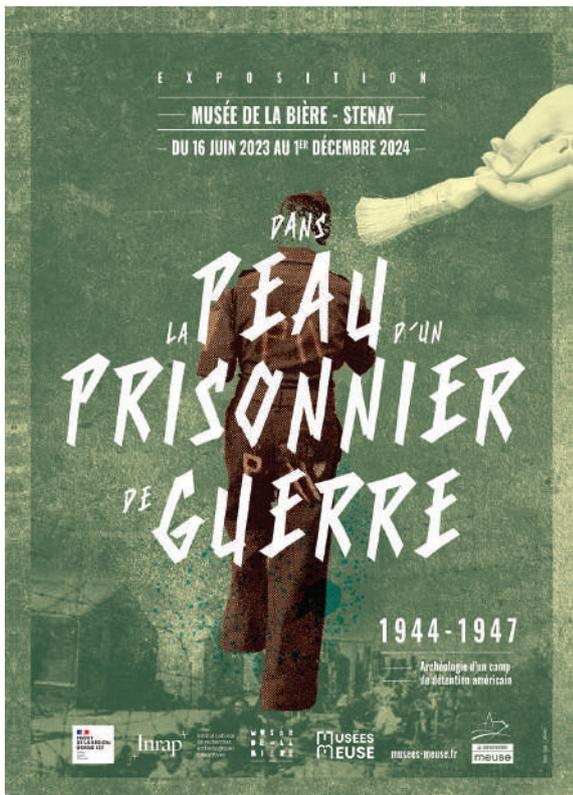
## AU MUSÉE DE LA BIÈRE

De grands rendez-vous culturels pour le public et le Musée stenaisien.

■ **Du 17 juin au 1<sup>er</sup> décembre : Exposition INRAP – 2<sup>ème</sup> partie.** Issue d'une collaboration entre le Musée de la Bière et l'Institut National de recherches archéologiques préventives (INRAP), cette exposition présentée en deux parties et sur deux ans présentera plus de 400 objets issus des diagnostics et des fouilles ayant été effectués sur le site de la caserne Chanzy de Stenay (1884–1965).

La mise en valeur de ces objets archéologiques, associés à des documents graphiques (catalogue, carte postale, photographie...), permet de montrer au visiteur le travail d'identification et de recherche que doit réaliser un archéologue. Cette problématique permet d'aborder la question de l'archéologie et de son utilité, notamment pour la période contemporaine, mais aussi celle de la restauration et la conservation d'objets récents.

Pour la seconde année, l'exposition se concentre sur la période de l'entre-deux guerres à la démolition progressive de la Caserne Chanzy, remplacée au fil des décennies par la Cité scolaire Alfred Kastler et la nouvelle ZAC des Cailloux. Les visiteurs pourront découvrir le passé flou de ce lieu devenu le temps de la libération, le camp de prisonniers allemands sous juridiction américaine.



### SEPTEMBRE :

■ **Samedi 16 et dimanche 17 :** Comme chaque année lors des **Journées Européennes du Patrimoine**, le musée de la Bière ouvre ses portes gratuitement aux visiteurs de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Cette 40<sup>ème</sup> édition placée sous les thèmes « Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport » est l'occasion de faire découvrir aux visiteurs notre histoire brassicole grâce à un programme d'animations inédit.

● **Exposition éphémère « Bière, sport et publicité : un podium gagnant » :** Dans le cadre des JEP 2023 sur la thématique du Patrimoine du sport, le Musée de la Bière vous propose de découvrir son exposition éphémère. Par le biais d'affiches, de sous-bocks ou d'objets plus insolites, les marques de bière soutiennent les grandes compétitions sportives internationales. Découvrez les liens entre Tour de France, Coupes du Monde, Jeux Olympiques et le monde brassicole à travers une sélection d'œuvres inédites.

### ● Samedi 16 septembre :

○ **Le pouvoir des plantes de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h** dans le jardin du Musée par l'Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes. Comestibles, tinctoriales, médicinales, aromatiques, textiles... les plantes qui nous entourent ont de nombreuses propriétés spécifiques. Venez les découvrir à l'occasion d'une animation « Les pouvoirs des plantes ». Un espace sera réservé pour que vous puissiez réaliser votre « aquarelle végétale ».

○ **Visite guidée L'art des brasseries à 15h** à l'accueil du Musée (durée 1 h). Riche d'une collection de plus de 55 000 objets, le musée regorge d'œuvres d'art insolites. De la ferronnerie à la sculpture en passant par le vitrail, le guide vous dévoile les secrets de ces objets que l'on a du mal à imaginer chez les brasseurs.

○ **Visite guidée de l'exposition Dans la peau d'un prisonnier de guerre à 16h** dans la salle d'exposition temporaire (durée 30 mn).

### ● Dimanche 17 septembre :

○ **Contes autour du chaudron : Spectacle interactif et participatif de 10h à 12h et de 14h à 18h** dans le jardin du musée par Valérie LOESCHER, conteuse. La sorcière Karamélis sort de son bois pour initier petits et grands à la magie des plantes. Elle nous livre quelques-uns de ses secrets bien gardés dans son grimoire à histoire. Chaudrons, plantes, fioles... tout est là pour préparer vos potions magiques.

○ **Visite guidée La Lorraine, pays de la bière ? à 15h** à l'accueil du Musée (durée 1 h). Le Nord et l'Alsace sont des régions connues pour la place importante qu'elles donnent à la bière. Pourtant la Lorraine fut pendant longtemps une région pionnière dans l'industrie brassicole ! Découvrez ce patrimoine aujourd'hui oublié à travers l'histoire de sept brasseries lorraines importantes de la fin XIX<sup>ème</sup>-début XX<sup>ème</sup> siècle !

○ **Visite guidée de l'exposition Dans la peau d'un prisonnier de guerre à 16h** dans la salle d'exposition temporaire (durée 30 mn).

### OCTOBRE :

■ **Samedi 7 octobre à 19h : Fête de la Science – Pint of science : botanique des épices.** Entrée gratuit. Boissons non comprises. Pint of science c'est provoquer UNE rencontre entre les sciences et le « monde réel » autour d'un verre, provoquer LA rencontre entre scientifiques et grand public afin de lever le voile sur les découvertes et les avancées scientifiques. Rendez-vous à la Taverne du Musée de la Bière.



■ **Samedi 14 octobre à 19h : Concert rock par The Thonnes.** Entrée gratuit. Boissons non comprises. Pint of science c'est provoquer UNE rencontre entre les sciences et le « monde réel » autour d'un verre, provoquer LA rencontre entre scientifiques et grand public afin de lever le voile sur les découvertes et les avancées scientifiques. Rendez-vous à la Taverne du Musée de la Bière.

■ **Mardi 24 octobre à 15h : Mardi de Lupuline « Au temps des Sumériens ».** Atelier gratuit, réservation conseillée. Décoré d'étranges créatures, de triangles et de petits traits, le vase sumérien du musée cache bien des secrets. En s'inspirant de céramiques antiques, les petits archéologues s'initient à la poterie pour décoder l'écriture cunéiforme venue d'un autre temps.

■ **Mardi 31 octobre à 15h : Mardi de Lupuline « La nuit des petits et grands Frissons ».** Entrée gratuite, durée 50 mn, à partir de 6 ans. Réservation obligatoire. Une balade contée au sein du musée... de l'inquiétude, des frissons, de la stupeur... mais

aussi de la poésie, de la tendresse, des aventures rocambolesques ! Christian SCHAUBROECK, conteur, s'amuse à raconter ces histoires qui vous feront rire ou frissonner.



## ATELIER DES SENTEURS AUX JARDINS D'ARMELLE

Journées Européennes du Patrimoine : 16 et 17 septembre de 10h à 18h.

Dans son jardin horticole ou « Jardins d'Armelle », vous découvrirez plusieurs centaines de variétés d'arbres, arbustes, plantes vivaces, graminées, annuelles, bisannuelles, cucurbitacées, plantes insolites, exotiques, aromatiques, magiques et serre à plantes grasses. Des surprises attendent le visiteur sur le thème du recyclage et un atelier des senteurs sera proposé. En partenariat avec l'atelier-jardin de Lalo Céram ■



## VISITE GUIDÉE DE L'ATELIER-JARDIN LALO CÉRAM

Journées Européennes du Patrimoine : 16 et 17 septembre de 10h à 18h.

Situé sur les circuits découvertes de la ville « Tour des remparts » et « Jardins et voies d'eau », l'atelier Lalo Céram vous ouvre ses portes en partenariat avec les Jardins d'Armelle. Seul, en couple, en famille ou entre amis, vous aurez la possibilité de participer à un atelier découverte si vous le souhaitez (payant), ou de vous essayer au tour pour sentir la matière entre vos mains. Votre animal de compagnie est le bienvenu, et chacun se verra offrir un petit rafraîchissement ou une tisane du jardin.

**Atelier-découverte tournage :** une demie-heure par personne (tarif : 10 € ou 5 € pour les moins de 12 ans - hors temps de cuisson) et **atelier**

**modelage :** une heure par personne (tarif : 10€ ou 5€ pour les moins de 12 ans - hors temps de cuisson). Réservation souhaitée ■



## DU CÔTÉ DE LANEUVILLE-SUR-MEUSE

Rendez-vous mensuel à la bibliothèque « La Bouquinette de la Lieuse ».

Les prochaines animations « Au bout du conte... » avec Monique CARTEL et Laurence PIERSON auront lieu **les mercredis 13 septembre et 11 octobre de 10h à 11h30**

**à la bibliothèque.** Ce rendez-vous a lieu un mercredi par mois pour les enfants de 0 à 10 ans accompagnés d'un adulte. Entrée libre. Renseignements au 03 29 80 31 62 ■



## PÈLERINAGE HALLES-SOUS-LES-CÔTES

Dimanche 3 septembre la paroisse honorera Notre-Dame de Montserrat. Ce pèlerinage ancestral remonte au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Cette journée sera présidée par Mgr GUSCHING, évêque de Verdun, il sera entouré à l'autel par le Père Bertin, curé de la paroisse et par l'abbé De Zouza, prêtre centrafricain qui termine ses études à Avignon, depuis 2 ans, il vient en été aider son ancien supérieur du séminaire de Bangui.

Voici le programme de la journée : Rendez-vous à 10h30, rue de la Lotée. Procession vers l'église. Arrêt au beau lavoir à colonnes du village, temps de célébration pénitentielle : méditation, bénédiction de l'eau et aspersion des fidèles. Messe à l'église. À la fin de l'office, temps d'amitié sur le parvis de l'église. Repas sur inscription au gîte de randonnée (03 29 80 40 85) au prix de 23 €. À 14h30, récitation du chapelet à l'église et à 15h, louanges mariales suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement. Puis procession vers la grotte où sera récitée la prière à

Notre-Dame de Montserrat, puis chant de clôture à la Vierge de Halles. Possibilité de confession individuelle avant la messe, et de demander une intention de messe ■



- **Plein tarif** : 7,50 €
- **Tarif réduit** : 6 € (étudiant, seniors de plus de 65 ans, moins de 18 ans et demandeurs d'emploi)
- **Moins de 14 ans** : 4 € (sur présentation de la carte d'identité)
- **Première séance** : 5,50 € (uniquement pour les 1<sup>ères</sup> séances du mercredi et dimanche)
- **Carte d'abonnement 10 places avec 1 place offerte** : 55 € pour un 1<sup>er</sup> achat - 52 € pour une recharge (valable 1 an à la date d'achat, 3 places maximum par séance)
- **Carte d'abonnement 5 places** : 33 € pour un premier achat & 30 € pour une recharge (valable 3 mois à la date d'achat, 3 places maximum par séance)
- CinéChèques, Chèques Cinéma Universel (CCU) et Chèques-Vacances (ANCV) sont acceptés.
- **Achat des places sur Internet via le site web** : [www.cinema-lautrecite.fr/](http://www.cinema-lautrecite.fr/)

En Septembre et Octobre dans votre salle, et bien d'autres films...

## ÉVÈNEMENTS - THÉÂTRE :

- **Vendredi 15 septembre à 20h30** : Spectacle « Gros mensonges » par Meuse en Scène. Tarif : 9 €
- **Dimanche 1<sup>er</sup> octobre à 15h** : Spectacle « La Réunification des deux Corées » par le Phénix Val Dunois. Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 14 ans.

## PHARMACIENS GARDES SEPTEMBRE - OCTOBRE

**Pharmacie du Val Dunois**  
6, Rue du Chemin de Fer 55110 DOULCON  
03 29 80 90 36

**Pharmacie des Cytises**  
6, avenue de Verdun 55700 STENAY  
03 29 80 30 70

Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, le système de répartition des gardes des pharmacies du Nord meusien pour les week-ends et les jours fériés a changé.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 32 37 ou consultez le site web [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## + MÉDECINS GÉNÉRALISTES

### SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique :  
**0 820 33 20 20**

Et pour une URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

■ **Gérard OLIVIER**  
Tel. : 03 29 80 32 00  
15, rue Pasteur  
55700 STENAY

■ **Liviu ADUMITRESEI**  
Tel. : 03 29 85 85 30  
Maison de santé  
55700 STENAY

■ **Loïc THINUS**  
Tel. : 03 29 80 33 22  
Résidence Vauban  
55700 STENAY

■ **Nedyalka DIMOVA**  
Tel. : 03 29 88 87 14  
Maison de santé  
55700 STENAY

## CABINET D'INFIRMIÈRES

Maison de santé  
6C Avenue de Verdun 55700 STENAY

Cabinet EOLIA : **Martine CLAUDEL, Véronique DI MARCO et Stéphanie SERVAIS**  
Tel. : 03 29 80 30 45 ou 03 29 80 48 47

## Centre Tabacologie/Alcoolologie

Le jeudi de 14h à 17h, une semaine sur deux.  
Sur rendez-vous uniquement. Tél. : 06 68 14 09 72

## FRANCE SERVICES

Communauté de Communes du Pays de Stenay & du Val Dunois  
Pôle des Services Publics  
6D, avenue de Verdun - 55700 STENAY  
Téléphone : 03 29 80 26 81 ou 03 29 80 31 81  
Site Internet : [www.cc-paysdestenay-valdunois.fr](http://www.cc-paysdestenay-valdunois.fr)  
Email : [accueil@ccstenaydun.fr](mailto:accueil@ccstenaydun.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces permanences, veuillez prendre contact avec les agents France Services pour vous aider dans vos démarches.

### SOCIAL

- **A.D.M.R.** Le lundi matin.
- **A.M.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- **A.M.I.E.** Accueil gens du voyage : Une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.
- **CARSAT (Service Social)** Mardi uniquement sur convocation.
- **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Troisième jeudi du mois sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.
- **CPAM** Les vendredis 9h-12h et 13h30-16h uniquement sur RDV au 3646 ou via [ameli.fr](http://ameli.fr) - France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue. **Reprise des permanences le vendredi 15 septembre.**
- **DGFIP** Une fois par mois selon planning.
- **MAISON DES ADOLESCENTS** Mercredi matin sur convocation. Se renseigner auprès de France Services.
- **SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation)** Deuxième jeudi du mois, sur convocation.

### HABITAT - LOGEMENT

- **A.D.I.L. (Agence d'Information sur le logement)** Possible de consulter un conseiller juridique de l'ADIL par téléphone au 03 83 27 62 72, par courriel à l'adresse : [contact@adil54-55.fr](mailto:contact@adil54-55.fr)
- **INFO ÉNERGIE** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou par mail [meuse@eie-lorraine.fr](mailto:meuse@eie-lorraine.fr)
- **OPAH - URBAM CONSEIL** Mercredis 6 septembre, 4 et 18 octobre. Sur RDV au 03 29 80 31 81 de 10h à 12h.
- **UDAP** Se renseigner auprès de France Services.

### ACCÈS AU DROIT

- **CEDIFF** (Information juridique en droit privé) : Les 12 et 18 septembre et les 10 et 16 octobre de 14h à 17h sur rdv au 03 29 86 70 41.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** Adresser un courrier à l'adresse suivante : M. Roland MOULOT, 10 Rue du Général Renard 55110 Dun-Sur-Meuse ou [roland.moulot@conciliateurdejustice.fr](mailto:roland.moulot@conciliateurdejustice.fr). Se renseigner auprès de France Services.

### EMPLOI - FORMATION

- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** Les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- **PÔLE EMPLOI** Sur convocation (1 mercredi tous les 15 jours). Se renseigner auprès de France Services.
- **DIÉTÉTICIENNE** Le mercredi sur rendez-vous.

## MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun - 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 32 34. Permanences sur rendez-vous, prendre contact par téléphone.

### PRÉCARITÉ/PAUVRETÉ

- Surendettement
- Conseil en gestion budgétaire
- Aides financières

### ENFANCE ET FAMILLE

- Grossesse, naissance et parentalité
- Planification familiale
- Prévention et protection de l'enfance

- Agrément d'assistants maternels et familiaux
- Dossier d'adoption

### INSERTION/LOGEMENT

- Demande de Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Insertion sociale et professionnelle
- Accès et maintien dans un logement

- Lutte contre l'habitat insalubre
- **PERSONNES AGÉES/HANDICAPÉES**

- Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Aide à domicile
- Téléassistance
- Prestation compensatoire du handicap
- Prise en charge de l'aide sociale en établissement



**SEPTEMBRE**  
A partir du 1<sup>er</sup>

**Le 3** **NEPVANT** - Marche populaire et VTT (ça bouge à Nepvant)

**Le 3** **HALLES-SOUS-LES-CÔTES** - Pèlerinage de Notre-Dame de Montserrat

**Le 3** **CLÉRY-LE-PETIT** - Brocante (La Gaillette)

**Le 7** **STENAY** - Marche à Nouart avec les Sathanay Marcheurs

**Le 9** **BRIEULLES-SUR-MEUSE** - Brocante avec exposition d'anciens tracteurs

**Le 10** **POUILLY-SUR-MEUSE** - Concours de pêche à l'américaine

**Le 13** **LANEUVILLE-SUR-MEUSE** - Animation « Au bout du conte » à la Bibliothèque

**Le 14** **STENAY** - Marche à Juvigny-sur-Loison avec les Sathanay Marcheurs

**Le 15** **STENAY** - Spectacle théâtral « Gros mensonges » à L'Autre Cité

**Du 15 au 17** **PAYS DE STENAY ET VAL DUNOIS** - 40<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine

**Les 16 et 17** **STENAY** - La Rando du Ciel de Meuse à la Taverne du Musée (Cyclos du Ciel de Meuse)

**Les 16 et 17** **CLÉRY-LE-PETIT** - Fête patronale

**Le 17** **BROUENNES** - Marche et VTT (Brouennes Loisirs)

**Le 21** **STENAY** - Marche à Fontaines-Saint-Clair avec les Sathanay Marcheurs

**À partir du 24** **PAYS DE STENAY ET VAL DUNOIS** - 7<sup>ème</sup> Fête du terroir des Stations Vertes (Office de tourisme)

**Le 28** **STENAY** - Journée avec Plus Belle la Vie au club des aînés (Génération Loisirs)

**Le 28** **STENAY** - Marche à Autréville-Saint-Lambert avec les Sathanay Marcheurs

**OCTOBRE**  
**Le 1<sup>er</sup>** **STENAY** - Spectacle théâtral « La réunification des deux Corées » à L'Autre Cité

**Le 5** **STENAY** - Marche à Laneuville avec les Sathanay Marcheurs

**Le 7** **STENAY** - Fête de la Science - Pint of science : botanique des épices au Musée de la Bière

**Le 8** **STENAY** - Thé dansant avec l'orchestre Stan à la salle des fêtes (Génération Loisirs)

**Le 11** **LANEUVILLE-SUR-MEUSE** - Animation « Au bout du conte » à la Bibliothèque

**Le 12** **STENAY** - Marche à Quincy-Landzécourt avec les Sathanay Marcheurs

**Le 14** **STENAY** - Concert du groupe The Tonnes à la Taverne du Musée de la Bière

**Le 14** **STENAY** - Marché d'automne aux Jardins d'Armelle

**Le 15** **BAÂLON** - Concours de belote à la salle communale (Baâlon Loisirs)

**Le 16** **STENAY** - Concours de belote au club des aînés (Génération Loisirs)

**Le 19** **STENAY** - Marche à Brandeville avec les Sathanay Marcheurs

**Le 24** **STENAY** - Mardi de Lupuline « Au temps des Sumériens » au Musée de la Bière

**Le 26** **STENAY** - Marche à Brouennes avec les Sathanay Marcheurs

**Le 31** **STENAY** - Mardi de Lupuline « La Nuit des petits et grands frissons » au Musée de la Bière

## À L'AFFICHE

